



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association PSP France du samedi 31 octobre 2020

A l'ouverture de l'Assemblée à 10h30, nous sommes réunis en visio conférence sur la plateforme ZOOM.

Nous sommes 11 adhérents présents ainsi que 6 membres du CA (6 adhérents de plus l'après-midi) et le nombre de pouvoirs confiés à différents membres du bureau et du CA se chiffre à 60.

Le nombre total de participants (présent en visio + pouvoirs) étant de 70, supérieur au quorum de 20% des adhérents, l'Assemblée Générale est valablement constituée.

Le nombre d'adhérents 2019 est de 326 (quorum = 64)

La réunion s'est tenue par visioconférence en utilisant la plateforme ZOOM.

Étaient à l'ordre du jour :

Le matin:

- Le rapport moral de l'année 2019
- Le rapport financier de l'année 2019
- Les perspectives et le budget pour 2020
- L'élection de membres du Conseil d'Administration

L'après - midi: une intervention du Pr Jean-Christophe CORVOL, neuropharmacologue à l'ICM (Hôpital de la Pitié Salpêtrière), Directeur du CIC de l'ICM, Président du Conseil Scientifique de PSP France depuis 2015, correspondant national pour les essais cliniques BIOGEN, ABBVIE, ALZPROTECT

1. Présentation du rapport moral de l'exercice 2019

Il en est fait lecture par M. Oliver Schang, Président.

A la suite de cette lecture, le rapport moral qui est le rapport des activités de PSP France pour l'année écoulée, est soumis au vote électronique de l'Assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

2. Présentation du rapport financier de l'exercice 2019

Il en est fait lecture par Mme Véronique HAROUTUNIAN, candidate à la Trésorerie, suppléant à l'absence de la Trésorière en titre Liliane COUVREUR excusée en raison des mesures de confinement annoncées le 28 octobre 2020, soit 48h avant la date convenue pour l'AGO.

A la suite de cette lecture et des explications données, le rapport financier est soumis au vote électronique de l'Assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

3. Le Conseil d'Administration élu en 2019 pour 2 ans est renouvelé de fait

Le Bureau a réceptionné 2 nouvelles candidatures pour le Conseil d'Administration :

- **Alain RIGAUD (51)**
- **Christian RONDEAU (78)**

Leur élection en tant que membres du Conseil d'Administration est soumise au vote du CA. Elles sont élues à l'unanimité.

4. Présentation du budget prévisionnel 2020

Il en est fait lecture par Mme Véronique HAROUTUNIAN, trésorière remplaçante.

Le Bureau en profite pour souligner la situation financière très saine de l'Association, qui dispose de fonds pour mener à bien les projets à venir, notamment dans le domaine du soutien à la recherche médicale.

Le Président évoque les perspectives 2020 et notamment un nouvel appel à projet recherche PSP doté de 30 000 €, ouvert de septembre à fin novembre 2020.

Il évoque également le recrutement en cours en France depuis juin pour l'essai clinique Alzprotect ; ainsi que celui qui débutera en 2021 avec le laboratoire UCB. Dans les 2 cas, il s'agit de molécules innovantes et neuroprotectrices.

Le calendrier précis reste incertain mais les premières inclusions devraient avoir lieu en Q2 2021, notamment à Paris, Bordeaux, Marseille et Rennes.

Sur le volet communication, un livret d'explication sur la maladie destiné aux familles (aidants, malades) et professionnels de santé est en préparation et devrait aboutir mi-2020 (version électronique, version imprimée).

Sur le volet médico social, l'association sera impliquée dans 2 appels à projet sur les sciences humaines et sociales (SHS) sur le thème de la fin de vie et la PSP, portés par Emmanuèle AURIAC, membre du CA.

Pour la 1ère fois depuis sa création en 1996, l'Association a pour projet de mener une démarche de subvention auprès d'un laboratoire pharmaceutique (« *don sans contrepartie* »).

5. Questions diverses

Le CA propose à celles et ceux qui souhaitent se joindre à nos actions de se faire connaître, pour des activités aussi diverses que l'écoute téléphonique, la recherche de financements, la communication via les bulletins d'informations, l'animation du site internet, la documentation sur les structures médico-sociales, la gestion administrative...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30 et les membres de l'Assemblée sont invités à rejoindre la visioconférence à 14h pour l'intervention du Pr JC Corvol, neuropharmacologue à l'ICM (Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière).

Son intervention porte sur les cibles thérapeutiques identifiées pour cette maladie répertoriée comme étant une « tauopathie » et sur les résultats des essais cliniques des laboratoires ABBVIE (protocole « ARISE ») et BIOGEN (protocole « PASSPORT ») publiés en 2019 et utilisant des anticorps monoclonaux anti tau.

L'intervention couvre également les essais thérapeutiques en cours (AZP2006) et futurs (UCB pharma). Ainsi qu'à un horizon plus lointain, une autre cible : les ASO antisens visant l'ARN messager du gène MAPT.

Nous nous sommes quittés vers 16h30, après des remerciements à l'ensemble de l'équipe bénévole PSP France.

De tout ce que ci-dessus, il a été dressé procès-verbal qui a été signé pour transcription originale au registre et dont chaque membre adhérent de PSP France à jour de sa cotisation peut réclamer copie.

L'ensemble de ces documents sera par ailleurs consultable en ligne sur www.pspfrance.org.

Fait à Paris, le 10 Novembre 2020

Olivier Schang
Président
p/o Secrétaire Général

PSP France
25 RUE GANDON
75013 PARIS